



**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
Ministère de L'Habitat, de L'Urbanisme et de la Ville  
Entreprise Nationale de Promotion Immobilière  
NIF 000916098323607

## **2ème AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 19 /DG/ ENPI/2020**

L'Entreprise Nationale de Promotion Immobilière Direction Générale lance un 2<sup>ème</sup> avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales après Infructuosité, pour **L'expertise et assainissement des comptes comptables –arrêté au 31/12/2018 pour l'EPE –ENPI SPA de Cinq « 05 » entités dites :** Direction de projets relevant des Directions Régionales de l'Entreprise Nationale de Promotion Immobilière de l'EPE- ENPI -SPA

1. **Opération N° 01 :** L'expertise et assainissement des comptes comptables –arrêté au 31/12/2018 de la Direction des Projets Alger-Ouest.
2. **Opération N° 02 :** L'expertise et assainissement des comptes comptables –arrêté au 31/12/2018 de la Direction des Projets Alger-Est.
3. **Opération N° 03 :** L'expertise et assainissement des comptes comptables –arrêté au 31/12/2018 de la Direction des Projets de Taref.
4. **Opération N° 04 :** L'expertise et assainissement des comptes comptables –arrêté au 31/12/2018 de la Direction des Projets d'Oum-El-Bouaghi.
5. **Opération N° 05 :** L'expertise et assainissement des comptes comptables –arrêté au 31/12/2018 de la Direction des Projets de Tébessa .

Le cabinet d'expertise comptable peut soumissionner à toutes les opérations citées plus haut et ne sera attributaire que d'une seule opération.

### **Cet avis s'adresse aux:**

Professionnels de la comptabilité, personne physique et personne morale, inscrits aux tableaux de l'ordre national des expert –comptables, de la chambre nationale des commissaires aux comptes et de l'organisation nationale des comptables agréés, conformément à la Loi n° 10-01 du 29/06/2010 relative aux professions d'expert-comptable, commissaires aux comptes, et de comptables agréés.

Les cabinets d'expertises intéressées par le présent avis sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale, contre paiement d'une somme de trois mille (3.000,00) DA (contre un reçu de versement) représentant les frais de reproduction non remboursables.

### **Modalité de présentation de l'offre :**

1. **Le dossier de candidature :** Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe fermée portant la mention " Dossier de candidature " contenant les documents précisés dans le cahier des charges.
2. **L'Offre technique :** l'offre technique doit être insérée dans une enveloppe fermée portant la mention «Offre technique» contenant les documents précisés dans le cahier des charges.
3. **L'Offre financière :** L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe fermée portant la mention "offre financière" contenant les documents précisés dans le cahier des charges.

**Présentation de l'offre :** le soumissionnaire doit présenter l'offre comme suit :

Les trois enveloppes (dossier de candidature, offre technique et offre financière) devront être insérées dans une seule enveloppe extérieure anonyme et fermée ne portant que la mention suivante :

**A Monsieur le Président Directeur général de**

**L'Entreprise Nationale de Promotion Immobilière - E.N.P.I wilaya d'Alger**

**A n'ouvrir que par la commission centrale d'ouverture des plis et d'évaluation des offres**

**2ème Avis d'Appel d'Offre National Ouvert Avec Exigence de Capacites Minimales N°1 9/DG/ENPI/2020**

**L'expertise et assainissement des comptes comptables –arrêté au 31/12/2018 pour l'EPE –ENPI SPA de Cinq « 05 » entités dites ;  
Direction de projets relevant des Directions Régionales de l'Entreprise Nationale de Promotion Immobilière de l'EPE- ENPI -SPA**

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> publication du douzième avis d'appel d'offres après Infructuosité dans l'un des quotidiens nationaux et le BOMOP.

L'offre devra être déposée auprès la direction générale de l'ENPI à route de Sidi Yahia Said Hamdine Bir Mourad Rais -Alger.

Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12H00.

La commission centrale d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de l'ENPI se réunira, pour l'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres techniques et financières le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h 00, où l'ensemble des soumissionnaires sont invités à participer à cette séance d'ouverture des plis

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois à partir de la date de dépôt des offres.